

COMPTE RENDU DES CONVERSATIONS TELEPHONIQUES

DU 02 DECEMBRE 2010 AU 17 MARS 2011

DANS LE CADRE DU COMITE DE SOUTIEN A ELODIE LAMBINET

Le **2 Décembre 2010**, je prenais contact pour la première fois avec la **Communauté Juive** à laquelle j'appartiens. Comme vous pourrez le constater, il est très difficile de pouvoir communiquer avec les principaux intéressés impliqués dans le dossier d'**Elodie LAMBINET**. Tout le monde fait barrage.

Nous essayons de permettre à Elodie de communiquer avec son Papa, c'est tout !

02 Décembre 2010

- 10h35 : Appel à la **Commissaire Européenne, Mme. REDING** au + 00 32 2 295 89 92, sa secrétaire, **Mme CORDELLE**, me confirme que le courrier que j'attends est en attente d'expédition. Je lui demande de me le faire parvenir par E. Mail. Le courrier ne donnera rien. (entretien de 6mn.)
- 10h45 : Appel à **Mme VAILLANT**, greffière à la Cour d'Appel de Versailles (78) au 01 39 49 68 55, elle me jette en 15 secondes, m'indiquant que je dois m'adresser aux personnes compétentes puis me raccroche sèchement.
- 10h46 : Appel au **Centre Médico-Psychologique** de Boulogne-Billancourt (92) au 01 46 03 04 24. Le **Dr. CHARBIT et Mme VERSEUX** sont absents. Je raconte à leur collègue l'affaire d'**Elodie LAMBINET** et le rapport psychologique que le **Dr. CHARBIT a fait sur Mr. Marc LAMBINET, sans l'avoir rencontré : ce dernier ne comprend pas.** (entretien de 12mn).
- 11h00 : Appel au **Consistoire de Paris** au 01 40 82 26 26, la secrétaire ne comprend pas pourquoi je contacte le Consistoire. Je lui dis que je suis Juif et que donc, qu'en tant que Juif, je m'adresse à ma Communauté. Je lui parle de l'**OSE** et de l'affaire d'**Elodie LAMBINET** et lui explique que nous essayons de trouver une solution pour permettre à **Elodie** de communiquer avec son Papa, puisque rien ne l'interdit dans les différents jugements (c'est tout ce que nous demandons), que l'**OSE** fait barrage en expliquant qu'**Elodie** ne veut pas parler à son Papa (si c'est le cas, elle appelle son Papa et lui dit clairement au téléphone et apparemment ça coince à ce niveau), que le Papa, **Elodie** et sa maman sont Chrétiens. Elle ne comprend pas pourquoi l'**OSE** s'occupe de ce dossier et pas la **DASS**, nous non plus ! Je lui laisse mes coordonnées pour que l'on me rappelle. (entretien de 12mn)

- 11h15 : Appel au **Relais Parents/Enfants de Montrouge** au 01 46 56 29 10, **Mr. ZAMPARINI** est absent. Je laisse un message avec mes coordonnées. (1mn).
- 11h17 : Appel à l'**OSE** au 01 53 38 20 15, **Mme OSINSKI** n'est pas disponible. J'explique à la secrétaire la démarche du **Comité de Soutien à Elodie LAMBINET** de permettre d'établir un contact téléphonique entre **Elodie** et son Papa. Je laisse mes coordonnées pour que l'on me rappelle. (entretien de 5mn).
- 11h25 : Appel au **Ministère de la Justice** au 01 44 77 60 60 concernant le courrier du **18 juin 2010** que j'ai fait parvenir à Madame le Ministre, **Mme ALLIOT-MARIE**, toujours aucune réponse à ce jour. (entretien de 3mn).

03 Décembre 2010

- 10h30 : Appel au **Consistoire de Paris** au 01 40 82 26 27, **Mr. SANDLER**, Directeur des Communautés, n'est pas au courant de mon appel d'hier. Je lui explique dans les grandes lignes l'affaire d'**Elodie LAMBINET** et tous les obstacles que nous rencontrons face à l'**OSE**, et **Mme OSINSKI**, en particulier, pour permettre à **Elodie** de communiquer avec son Papa par téléphone, car depuis le **17 janvier 2008**, il n'y a rien ! Il prend note et dit qu'il va voir ce qu'il peut faire et me dit sur le ton de la plaisanterie que le fait qu'**Elodie**, son Papa et sa maman soient Chrétiens, il serait peut-être plus facile de passer par l'**Eglise**, « **celle-ci ayant de meilleures structures et de meilleurs réseaux qu'eux, et ayant réussi à faire sortir de l'Europe, des Nazis, elle trouvera bien une solution pour régler cette affaire** » (op.cit). Je lui dis que je suis Juif et que je ne peux me permettre d'entrer en contact avec l'**Eglise** comme je le fais avec la **Communauté Juive**. Il prend mes coordonnées et tous les sites du Papa et de l'**ADIRE**. (entretien de 15mn).

09 Décembre 2010

- 11h00 : Appel au **Consistoire de Paris** au 01 40 82 26 27, **Mr. SANDLER**. Toujours rien ! Beaucoup de travail, il ne s'en est pas occupé. (entretien de 3mn).
- 11h15 : Appel à l'**OSE** au 01 53 38 20 15, **Mme OSINSKI**, responsable du dossier, toujours pas disponible. (entretien de 3mn).
- 11h30 : Appel au **Centre Médico-Psychologique** de Boulogne-Billancourt (92) au 01 46 03 04 24, toujours pas de **Dr. CHARBIT**. Je laisse mes coordonnées, depuis, rien ! (entretien de 3mn).

14 Décembre 2010

- 10h00 : Appel au **Consistoire de Paris** au 01 40 82 26 27, **Mr. SANDLER**. Toujours rien ! (entretien de 2mn).

- 15h30 : Appel au **Relais Parents/Enfants de Montrouge**(92) au 01 46 56 29 10, **Mr. ZAMPARINI** est toujours absent ! Son répondeur n'est pas à jour, il indique les dates de vacances d'août 2010. (2mn).

20 Décembre 2010

- 10h30 : Appel au **Consistoire de Paris** au 01 40 82 26 27, **Mr. SANDLER** me communique le nom du **Président de l'OSE, Mr. GUTHMAN**, Haut-Fonctionnaire, (ENA ?). Il me fait comprendre que je ne suis pas l'intéressé, ni un membre de la famille et que ce sera difficile de faire quelque chose. (entretien de 6mn).
- 10h40 : Appel à l'**OSE** au 01 53 38 20 15, **Mme OSINSKI** est injoignable. Je demande les coordonnées de **Mr. GUTHMAN**, c'est non ! Je récupère quand même l'E. Mail du secrétariat :
reghecquet@orange.fr
(entretien de 5mn).

22 Décembre 2010

- 11h45 : Appel au **Consistoire de Paris** au 01 40 82 26 27, **Mr. SANDLER** va essayer de faire le maximum. Il n'a toujours pas avancé. Je le tiens informé des démarches effectuées mais rien ne bouge. Je lui réexplique notre démarche, à savoir, permettre à **Elodie** de communiquer avec son Papa, c'est tout ! (entretien de 7mn).

24 Décembre 2010

- 10h00 : Appel à l'**OSE** au 01 53 38 20 15, **Mme OSINSKI** est absente pour l'instant, il faut rappeler plus tard. (entretien de 2mn).
- 11h00 : Appel à l'**OSE** au 01 53 38 20 15, **Mme OSINSKI** est absente pour la journée. Je dis à la secrétaire que je rappellerai lundi, elle me dit que ce n'est pas nécessaire car **Mme OSINSKI** est absente pour la semaine, il faut rappeler en début d'année prochaine. (entretien de 2mn).
- 11h10 : Appel au **Consistoire de Paris** au 01 40 82 26 27, **Mr. SANDLER** pour le tenir informé, il est absent. Je rappellerai la semaine prochaine. (entretien de 2mn).

28 Décembre 2010

- 10h40 : Appel au **Consistoire de Paris** au 01 40 82 26 27, **Mr. SANDLER** est là. Je lui raconte ma conversation téléphonique du 24 Décembre 2010 avec l'**OSE**, **Mme OSINSKI** étant toujours injoignable. Il a l'air un peu plus au courant, il me dit qu'on ne peut déroger une décision de Justice. Je lui affirme que ce n'est pas mon intention car, d'une part, je ne suis ni l'intéressé, ni un membre de la famille et d'autre part, j'ai une épée de Damoclès au dessus de ma tête avec une peine de 6 mois de prison et 7500 Euros d'amende si je persiste à « **jeter le discrédit sur une décision de Justice** » (op.cit). (Voir : http://www.adire.us/photo_scaner/pv2010.pdf). Il me demande quels sont les faits qui sont reprochés à **Mr. Marc LAMBINET**, je lui énumère :

- Pas de résidence principale en France
- Suspicion d'attouchements sexuels
- Activités opaques
- Plusieurs nationalités

Il me dit que les attouchements sexuels sont des faits graves, je lui réponds que 3 Jugements établis en 2002 et 2003 l'ont totalement blanchi, qu'en août 2003, **Elodie** a été auscultée par une gynécologue et un généraliste en Bretagne et qu'ils ont attesté sur l'honneur qu'**Elodie** n'a jamais eu le moindre attouchement, ni quoi que ce soit !, **Mr. SANDLER** est interloqué, il ne comprend pas. Je lui fais part aussi des réflexions faites par **Mme OSINSKI** à l'encontre de **Mr. LAMBINET** lors de la dernière rencontre dans leurs locaux en janvier 2009, qu'il y a peu de chance qu'il revoie sa fille, que si **Elodie** veut garder un souvenir de son Papa, « **il n'a qu'à écrire sa biographie et lui fournir l'arbre généalogique de la famille** » (op.cit). Etrange, car les Avocates de la maman et d'**Elodie** ont demandé la même chose au Papa. **Mr. SANDLER** ne comprend pas. Il me demande le nom de la maman et le prénom de la fille et me dit qu'il va téléphoner à l'**OSE** pour avoir une explication. Il n'arrive toujours pas à avoir les coordonnées de **Mr. GUTHMAN**. (entretien de 25mn).

7 Janvier 2011

- 10h00 : Appel au **Consistoire de Paris** au 01 40 82 26 27, **Mr. SANDLER** ne sait toujours pas comment joindre **Mr. GUTHMAN**. L'**OSE** lui a fait comprendre que chacun doit rester à sa place. L'**OSE** est compétente dans le domaine du social et que le **Consistoire de Paris** n'a pas à s'occuper d'un dossier qui ne le concerne pas et dont il n'a pas la charge. (entretien de 5mn).

11 Janvier 2011

- 14h00 : Appel au **Consistoire de Paris** au 01 40 82 26 27, **Mr. SANDLER** est indisponible. (entretien de 2mn).

- 15h00 : Appel à l'**OSE** au 01 53 38 20 15, **Mme OSINSKI** est toujours indisponible. J'explique à la secrétaire que c'est imbécile et idiot d'éviter tout contact téléphonique, que ce n'est pas intelligent de la part des Juifs d'avoir provoqué tout ce conflit qui n'avait pas lieu d'être avant le **22 Juin 2006**, date à laquelle **Elodie** a été emmenée, non pas dans une famille d'accueil, mais dans un camping, dans la Creuse, dans une caravane où elle restera 2 mois enfermée. Je lui dis que le Papa n'a pas voulu qu'**Elodie** aille en vacances au **Liban**, durant l'été 2006. Ce qu'il s'est passé ensuite n'est pas du ressort d'**Elodie**, ni du Papa et si la famille de la maman est proche du **Général AOUN**, ce n'est pas de leurs fautes. Maintenant que le mal est fait, c'est aux Juifs de trouver une solution étant à l'origine de ce merdier, afin qu'**Elodie** puisse à nouveau communiquer avec son Papa. Que si le problème n'était pas réglé, le Papa s'adresserait aux **Chiites de Téhéran** qui trouveront certainement une solution. La secrétaire transmet à **Mme OSINSKI**. (entretien de 15mn).
- 17h50 : Appel au **Consistoire de Paris** au 01 40 82 26 27, il n'y a plus personne. Je rappellerai demain. (1mn).

12 Janvier 2011

- 10h10 : Appel au **Consistoire Central** au 01 49 70 88 00, je demande le secrétariat de **Mr. Le Grand Rabbin de France, Mr. BERNHEIM**. J'explique les grandes lignes de l'affaire d'**Elodie LAMBINET**, en parlant des faits du **22 Juin 2006**, et de toutes les difficultés que nous rencontrons pour contacter **Mr. GUTHMAN**, Président de l'**OSE**. Elle me demande de lui faire parvenir un courrier par E. Mail expliquant tout ce que je viens de lui dire, à l'attention de **Mr. Le Grand Rabbin de France** à :

chefdecabinet@grandrabbindefrance.com

(entretien de 10mn).
- 11h15 : Appel au **Consistoire de Paris** au 01 40 82 26 27, **Mr. SANDLER** est très pris, je dois rappeler demain après-midi. (entretien de 2mn).

13 Janvier 2011

- 14h30 : Appel au **Consistoire de Paris** au 01 40 82 26 27, **Mr. SANDLER** est occupé. Rappel, la semaine prochaine. (2mn)
- 14h45 : Appel au **Consistoire Central** au 01 49 70 88 00, la secrétaire est absente, il n'y a qu'elle qui peut ouvrir son E. Mail, rappelez la semaine prochaine et demandez **Déborah**. (2mn).

17 Janvier 2011

- 10h00 : Appel au **Consistoire de Paris** au 01 40 82 26 27, **Mr. SANDLER** est absent, rappelez vers 14h. (2mn).
- 10h05 : Appel au **Consistoire Central** au 01 49 70 88 00, la secrétaire est là. Je lui demande si le message est bien arrivé, elle me le confirme. Je lui donne les sites du Papa et l'**ADIRE** et lui indique à quelle rubrique se trouve le courrier adressé à **Mr. le Grand Rabbín de France**, elle lui transmet. (5mn).
- 14h00 : Appel au **Consistoire de Paris** au 01 40 82 26 27, **Mr. SANDLER** est absent. Je laisse au secrétariat le site de l'**ADIRE** avec le nom de la rubrique où se trouve le courrier envoyé à **Mr. Le Grand Rabbín de France**. (5mn).

18 Janvier 2011

- 10h00 : Appel au **Consistoire de Paris** au 01 40 82 26 27, **Mr. SANDLER** est occupé. Rappelez à 14h00. (2mn).
- 14h30 : Appel au **Consistoire de Paris** au 01 40 82 26 27, le collaborateur de **Mr. SANDLER** me fait comprendre que ce n'est pas la peine d'appeler sans arrêt, si **Mr. SANDLER** a du nouveau, il me rappelle. Actuellement, il n'a toujours pas les coordonnées de **Mr. GUTHMAN** ! Je lui explique la situation depuis le **22 Juin 2006**, qu'**Elodie**, son Papa et sa maman sont Chrétiens, que l'on ne comprend pas ce que vient faire l'**OSE** dans cette affaire. Je lui donne le site de l'**ADIRE** et lui indique où se trouve le courrier écrit à **Mr. Le Grand Rabbín de France**. (entretien 7mn).
- 14h50 : Appel à l'**OSE** au 01 53 38 20 15, **Mme OSINSKI** est toujours absente ! je répète à la secrétaire le motif de mon appel, elle est au courant mais ne peut rien faire. Elle ne veut pas me donner les coordonnées de **Mr. GUTHMAN**, elle n'est pas autorisée. Je lui demande d'insister auprès de **Mme OSINSKI** de convaincre la maman d'**Elodie** de la laisser communiquer avec son papa. (5mn).
- 14h55 : Appel à l'**OSE** au 01 53 38 20 20, je demande la Direction Générale, on me passe **Mme HALIMI** à qui j'explique la situation. Elle me demande de lui faire par E. Mail un courrier pour **Mr. GUTHMAN**, qu'elle transmettra, son E. Mail est :

y.halimi@ose-france.org

(entretien de 7mn).

25 Janvier 2011

- 10h15 : Appel à l'**OSE** au 01 53 38 20 20, **Mme HALIMI** est hésitante, elle me fait patienter, quelqu'un va m'appeler, mais quand ? **Mme HALIMI** me dit qu'**Elodie** ne veut pas parler à son Papa ; si c'est réellement le cas, qu'elle lui

dise directement au téléphone et son papa respectera sa décision à condition, bien sûr, qu'elle ne soit ni « briefée », ni influencée par qui que ce soit. (entretien 5mn).

- 10h25 : Appel au **Consistoire Central** au 01 49 70 88 00, la secrétaire, **Déborah**, me dit qu'elle n'a reçu aucune instruction à ce jour et n'a toujours pas de suite à donner au courrier écrit le 12 Janvier 2011. Elle attend. (3mn).

28 Janvier 2011

- 11h30 : Appel de la Directrice du service de l'**OSE**, **Mme KOSMANN** qui est au courant de mes différents appels pour un rendez-vous téléphonique avec **Mr. GUTHMAN**. Je lui dis qu'effectivement, j'essaie de le joindre afin de trouver une solution pour qu'**Elodie** puisse communiquer avec son Papa car depuis 3 ans, il n'y a plus aucun contact. Que c'est inadmissible de la part d'une organisation juive, spécialisée dans le social. Je lui dis que cela fait 2 mois que j'essaie de joindre **Mme OSINSKI** qui refuse de me parler. Elle dit qu'elle s'occupe d'autres dossiers et qu'elle a beaucoup de travail. Elle insiste sur le fait qu'une décision de justice a été prise, je lui confirme que je suis au courant et que je n'ai pas l'intention de discréditer cette décision ayant une épée de Damoclès sur la tête avec 6 mois d'emprisonnement et 7500 Euros d'amende si je « **jette le discrédit sur une décision de Justice** ». (**op.cit.**) (Voir : http://www.adire.us/photo_scanner/pv2010.pdf). Elle me dit l'avoir lu sur le site de l'**ADIRE** et avoir lu aussi le courrier adressé au **Grand Rabbin de France**. Elle me répète à plusieurs reprises de dire au Papa d'entrer en contact avec **Mme OSINSKI**. Je lui dis que si c'est pour recommencer à tourner en rond et lui dire comme à leur dernière rencontre, en Janvier 2009, qu'il ne reverra pas sa fille et que s'il veut lui laisser un souvenir, « **il n'avait qu'à écrire sa biographie et lui fournir un arbre généalogique de la Famille** » (**op.cit.**). Pourquoi ? Pas de réponse ! Si c'est le cas, le Papa saurait quoi faire et qu'il ferait appel aux « **Chiites de Téhéran** ». Silence. Je lui dis que ce n'est pas intelligent de pourrir la situation et qu'il est hors de question de lâcher le dossier. Je lui parle du **22 Juin 2006** et lui demande pourquoi **Elodie** a été emmenée par l'**OSE** sans avoir prévenu qui que ce soit, pas même la **DASS**. Elle me répond qu'avant 2007, il n'y avait pas d'obligation de transmettre un dossier à la **DASS** et que depuis cela avait changé, que l'**OSE** a été mandaté par le Juge des Enfants, **Mme DE MAXIMY**, je lui réplique pour qu'une Juge prenne cette décision, c'est qu'elle a entre les mains un rapport d'une enquête préliminaire or le Papa n'a jamais eu accès à ce document, pas même ses Avocats. Si ce rapport existe, où est-il ? Pas de réponse ! Elle me répète à nouveau qu'il faudrait que le Papa entre en contact avec **Mme OSINSKI**. Je lui dis, comme je l'ai écrit sur le site de l'**ADIRE**, que je cherche les bonnes personnes pour permettre à **Elodie** de communiquer avec son Papa. Que je demande à **Mme OSINSKI** d'entrer en contact avec la maman d'**Elodie** et qu'elle réussisse à la convaincre de la laisser parler à son Papa. Qu'il est possible de mettre en place une

conférence à trois entre **Elodie, son Papa** et l'**OSE**, dans le lieu qu'elle veut, le jour et l'heure qui conviennent le mieux à **Mme OSINSKI** (suggestion préconisée par le Papa). Je lui demande aussi ce que les Juifs viennent faire dans cette histoire car toutes les personnes avec qui j'ai été en contact m'ont posé la même question ! Elle me dit que l'**OSE** s'occupe de beaucoup de cas y compris des cas non juifs. Je lui dis que c'est à cause des Juifs que cette histoire a dégénéré et que c'est à eux de réparer les dégâts. Pas de réponse. A la fin de la conversation, elle me répète à nouveau que **Mr. Marc LAMBINET** entre en contact avec **Mme OSINSKI**. Je lui dis que le message sera transmis mais que cela suffit de le faire venir du Canada, où il vit, pour rien, comme cela a été souvent le cas dans le passé. Qu'il téléphone ! réplique t- elle. Au revoir, Monsieur. (entretien de 20mn).

7 Février 2011

- 10h00 : APPEL à l'**OSE** au 01 53 38 20 20, **Mme HALIMI** est absente. Sa ligne directe est le 01 53 38 20 17. (2mn).
- 10h02 : Appel à l'**OSE** au 01 53 38 20 15, **Mme OSINSKI** est absente. Elle ne veut toujours pas me parler. J'ai demandé où en était le dossier puisque **Mr. Marc LAMBINET** l'avait appelé, il y a 15 jours car il n'y a aucune avancée significative et toujours aucune possibilité de contacter **Mr. GUTHMAN**. (5mn).
- 10h10 : Appel à l'**OSE** au 01 53 38 20 17, **Mme. HALIMI** est occupée. (2mn).
- 10h12 : Appel au **Consistoire de Paris**, **Mr SANDLER** est occupé. Rappelez demain ou après-demain. (2mn).
- 10h15 : Appel au **Consistoire Central** au 01 49 70 88 00, **Mme Déborah** n'a toujours aucune réponse au courrier que j'ai fait parvenir au **Grand Rabbin de France**. Toujours pas de possibilité de contacter **Mr. GUTHMAN**. (3mn).
- 10h50 : Appel à l'**OSE** au 01 53 38 20 17, **Mme HALIMI** me met en contact avec **Mme KOSMANN**, Directrice du service, son numéro direct est le 01 53 38 20 11. Entretien qui durera environ 20mn. Je lui rappelle les faits et me dit qu'un rapport circonstanciel est fait à la **DASS** depuis la Loi de 2007 sur le suivi social. Mais avant ? Je lui redis les faits du **22 Juin 2006** et leurs soudainetés. La **DASS** n'était pas au courant. Je lui dis qu'**Elodie** s'est retrouvée dans un camping, dans une caravane, dans la Creuse pendant 2 mois à 10 ans et demi et non dans une famille d'accueil ! Pourquoi ? Plus de dialogue ! Blocage ! Je lui dis qu'en tant que Juif, je préfère trouver une solution plutôt que d'en arriver aux « **Chiites de Téhéran** », comme le préconise le Papa d'**Elodie**, elle en convient. Je lui dis que **Mr. Marc LAMBINET** a appelé **Mme OSINSKI** comme elle l'avait demandé, elle en convient également. Je lui demande de tenir ses engagements, elle me

demande d'être patient tout en reconnaissant que 3 ans, c'est long ! On en reste là. Elle me tient au courant. (entretien de 20mn).

9 Février 2011

- 10h45 : Appel au **Consistoire de Paris** au 01 40 82 26 27, **Mr. SANDLER** est occupé. Je laisse un message au secrétariat expliquant les difficultés que je rencontre avec **Mme OSINSKI** qui fait systématiquement barrage. **Mme OSINSKI** a dit à **Mr. Marc LAMBINET** qu'il lui serait impossible de communiquer avec **Elodie** ! Pourquoi ? (3mn).
- 10h55 : Appel à l'**OSE** au 01 53 38 20 11, **Mme KOSMANN** est occupée. Je laisse un message au secrétariat en formulant que le comportement de **Mme OSINSKI** était scandaleux, demandant si elle faisait réellement son travail de sociale, demandant si elle n'avait pas une activité opaque avec une structure opaque, demandant pourquoi **Mme OSINSKI** avait ce comportement haineux envers **Mr. Marc LAMBINET** alors qu'avec **Mme KOSMANN**, nous avons convenu de trouver une solution pour permettre à **Elodie** de communiquer avec son Papa en mettant en place une conférence (idée suggérée par le Papa) aux lieux, jours et heures qui conviendront à l'**OSE**. Elle transmet. (5mn).
- 11h05 : Appel à l'**OSE** au 01 53 38 20 17, secrétariat du Directeur Général de l'**OSE**, **Mr. FAJNZYLBERG**, sa secrétaire me dit que son patron ne s'occupe pas de ce dossier. Je lui dis que je suis le Président du Bureau Exécutif de l'**ADIRE** et Juif séfarade et que je désire parler à **Mr. FAJNZYLBERG**. Elle me dit que ce n'est pas la peine d'ameuter tout le monde à l'**OSE**, que le dossier est entre les mains de **Mme KOSMANN** et **Mme OSINSKI** et d'attendre qu'elles me contactent. (3mn).
- 11h10 : Appel à l'**OSE** au 01 53 38 20 01, secrétariat de **Mr. GHOZLAN**, Directeur de l'Enfance à l'**OSE**. Sa secrétaire me dit que son patron ne s'occupe pas de ce dossier, que ce n'est pas la peine d'appeler à tous les numéros de l'**OSE** et d'attendre que **Mme KOSMANN** m'appelle. (3mn).

10 Février 2011

- 14h10 : Appel au **Consistoire de Paris** au 01 40 82 26 27, **Mr. SANDLER** est occupé. Son secrétariat me dit la même chose. Je lui reparle du comportement de **Mme OSINSKI**. (3mn).
- 14h15 : Appel à l'**OSE** au 01 53 38 20 11, **Mme KOSMANN** est occupée. Je répète la même chose, toujours rien. (3mn).

- 14h20 : Appel à l'**OSE** au 01 53 38 20 17, je demande à parler au Directeur Général, la secrétaire me dit que ce n'est pas possible. J'insiste que je veux lui parler. Il n'est pas disponible. (3mn).

11 Février 2011

- 10h50 : Appel à l'**OSE** au 01 53 38 20 11, **Mme KOSMANN** est en communication. Elle est injoignable pour l'instant. Elle me rappelle sur mon portable. (2mn).
- 11h35 : Appel de la Directrice du service, **Mme KOSMANN**. Elle me dit que **Mme OSINSKI** n'a jamais dit à **Mr. Marc LAMBINET** qu'il lui serait impossible de parler à sa fille, elle lui a simplement dit que ce n'était pas possible pour l'instant et qu'elle attendait les vacances scolaires afin de rencontrer **Elodie** et organiser une rencontre téléphonique avec son Papa. Je lui dis que ce n'est pas le discours que **Mr. Marc LAMBINET** a entendu, que nous ne comprenons pas les motivations de **Mme OSINSKI**. Elle me dit que **Mme OSINSKI** a beaucoup de travail et qu'elle a d'autres dossiers à s'occuper. **Mme KOSMANN** me dit aussi que l'**OSE** ne va pas s'occuper de ce dossier éternellement et que je sois patient, **Mme OSINSKI** va entrer en contact avec **Elodie** pendant les vacances scolaires. Je lui dis que je vais attendre et que s'il ne se passe rien, nous recommencerons les appels téléphoniques jusqu'à ce qu'**Elodie** ait son Papa en communication. Je lui dis aussi que j'ai confiance en elle car elle est la première personne de l'**OSE** à être en contact avec moi, elle me remercie de cette confiance. (entretien de 15mn).

16 Février 2011

- 11h30 : Appel à l'**OSE** au 01 53 38 20 11, **Mme KOSMANN** est absente pour la semaine, elle reprend son travail la semaine prochaine. Je demande à parler à **Mr. GHOZLAN**, Directeur de l'Enfance, il est en vacances. Je demande à parler à **Mr. FAJNZYLBERG**, Directeur Général, il n'est pas disponible. **Mme OSINSKI** est absente. La secrétaire de **Mme KOSMANN** prend mon message, à savoir : nous perdons une semaine. Le Papa n'a toujours aucun contact avec sa fille **Elodie**. **Mme OSINSKI** devait entrer en contact avec **Elodie**, l'a-t-elle fait ? Il semble que personne ne veut s'occuper de ce dossier ? Tout est fait pour que ce contact n'ait pas lieu. Je dis à la secrétaire que le Papa d'**Elodie** a tenu ses engagements, il est entré en contact avec **Mme OSINSKI**. La secrétaire insiste lourdement sur le fait qu'**Elodie** ne veut pas parler à son Papa. Je lui dis que nous ne lâcherons pas ce dossier et qu'il est ridicule de leur part de pourrir la situation. Nous ne comprenons toujours pas le comportement de **Mme OSINSKI**. Y aurait-il une autre structure opaque derrière elle ? Cela ne fait que renforcer notre détermination à

continuer les appels téléphoniques jusqu'à ce qu'une solution soit trouvée. Elle transmet le message dès le retour de **Mme KOSMANN**. (entretien de 8mn).

17 février 2011

- 11h00 : Appel au **Consistoire de Paris** au 01 40 82 26 27, **Mr. SANDLER** n'est pas disponible. Son secrétariat me fait comprendre que le **Consistoire de Paris** n'est pas compétent et n'a rien à voir dans ce dossier et qu'il ne peut rien faire. (3mn).

21 Février 2011

- 10h15 : Appel au **Consistoire de Paris** au 01 40 82 26 27, **Mr. SANDLER** est absent. Son collaborateur me dit que cela ne sert à rien d'appeler au Consistoire car ils ne sont pas compétents. Je lui dis que j'appelle pour tenir informé **Mr. SANDLER** comme promis. Cela ne sert à rien, adressez-vous aux personnes compétentes, oui mais quelles sont-elles ? Il me donne le nom du **Président du Consistoire de France, Mr. Joël MERGUI** au 01 49 70 88 00, que j'appelle aussitôt. (3mn).
- 10h20 : Appel au **Consistoire de France** au 01 49 70 88 00, je demande le secrétariat de **Mr. Le Président du Consistoire de France, Mr. MERGUI**, on me dirige vers **Mme GERME**, sa secrétaire, à qui j'explique dans les grandes lignes l'affaire d'**Elodie LAMBINET**. Elle ne comprend pas et me demande pourquoi j'appelle le **Consistoire**. Je lui explique que le dossier est à la charge de l'**OSE** et qu'étant Juif, je demande à **Mr. MERGUI** de m'aider à entrer en contact avec le **Président de l'OSE, Mr. GUTHMAN**, ce qui aujourd'hui est impossible. Je lui dis que l'**OSE** est impliqué dans cette affaire depuis le **22 Juin 2006** et lui raconte en détail, cette fameuse journée. Elle ne comprend pas ce que l'**OSE** vient faire dans cette histoire en sachant qu'**Elodie**, son Papa et sa maman sont Chrétiens. Elle me donne son E. Mail afin de constituer un dossier qu'elle présentera à **Mr. MERGUI** à son retour. Son E. Mail est :

Consistoire-cq@gmail.com

Je la remercie sincèrement et lui dis que je rappellerais dans quelques jours. (entretien de 10mn).

22 Février 2011

- 10h05 : Appel au **Consistoire de France** au 01 49 70 88 00, **Mme GERME** a bien reçu mon E. Mail, elle crée un dossier et le présentera à son Président le moment venu. (3mn).
- 10h10 : Appel à l'**OSE** au 01 53 38 20 11, **Mme KOSMANN** est en entretien. Rappelez plus tard. (2mn).
- 10h15 : Appel à l'**OSE** au 01 53 38 20 15, **Mme OSINSKI** est en vacances. Elle nous a menti. La secrétaire n'est pas au courant, je ne suis pas au bon numéro, je dois appeler le n° 01 53 38 20 21, c'est la ligne directe de la secrétaire de **Mme OSINSKI**. J'appelle. La secrétaire me confirme que **Mme OSINSKI** est en vacances et qu'elle reviendra la semaine prochaine, je lui dis que l'**OSE** a trompé **Mr. Marc LAMBINET** et que parti comme c'est parti, il n'y aura pas de contact téléphonique pendant les vacances scolaires comme l'avait promis **Mme KOSMANN** et **Mme OSINSKI** qui soit disant allaient entrer en contact avec **Elodie**. Elle me confirme qu'il n'y aura pas de contact téléphonique avec **Elodie** pendant les vacances. Je lui dis que c'est donc l'**OSE** qui ne veut pas qu'**Elodie** entre en contact avec son Papa et non **Elodie** qui ne veut pas. Je lui dis que nous avons compris leur petit manège, qu'ils veulent pourrir le dossier jusqu'en Juillet 2011, date à laquelle **Elodie** aura 16 ans et enfin se débarrasser de ce dossier très encombrant. Je lui dis que nous ne laisserons pas faire, que nous nous battons et que nous les détruirons. C'est cela, c'est cela, me répond- elle et elle raccroche. (entretien de 10mn)

24 Février 2011

- 11h30 : Appel à l'**OSE** au 01 53 38 20 21, bureau de la secrétaire de **Mme OSINSKI**. Je lui présente mes excuses les plus sincères sur mon comportement inadmissible et inapproprié que j'ai eu lors de notre dernier entretien. Je lui dis que le dossier me tient à cœur et que je me suis laissé emporter par mes convictions. Ce n'est pas dans mes habitudes de parler ainsi. Elle est touchée et accepte mes excuses et me remercie d'avoir eu l'honnêteté d'appeler, je lui réitère mes excuses. (entretien de 6mn).
- 11h40 : Appel à l'**OSE** au 01 53 38 20 11, **Mme KOSMANN** est occupée. Je demande à sa secrétaire de lui transmettre un message d'excuses par rapport aux propos que j'ai tenu la veille. Elle les accepte et transmettra le message dès que **Mme KOSMANN** sera disponible. (3mn).
- 11h45 : Appel au **Consistoire de France** au 01 49 70 88 00, **Mme GERME**, secrétaire de **Mr. MERGUI, Président du Consistoire de France**. Elle finit de constituer le dossier en imprimant les documents sur les sites du Papa et de l'**ADIRE** comme je lui avais indiqué auparavant. Le dossier passera dans l'ordre chronologique, elle me rappellera et me tiendra au courant. Je lui dis que j'ai appelé l'**OSE** juste avant elle pour présenter mes excuses à la

secrétaire de **Mme OSINSKI** pour mes propos déplacés ainsi qu'à **Mme KOSMANN**. Elle est ravie. (5mn).

01 Mars 2011

- 10h00 : Appel à l'**OSE** au 01 53 38 20 11, **Mme KOSMANN** est indisponible jusqu'à demain après-midi, 14h. Rappelez. (2mn).
- 10h05 : Appel à l'**OSE** au 01 53 38 20 21, la secrétaire de **Mme OSINSKI** est occupée toute la matinée. Rappelez plus tard dans l'après-midi. (2mn).
- 10h10 : Appel au **Consistoire de France** au 01 49 70 88 00, **Mme GERME** n'a rien à me dire de nouveau, le dossier est en cours. Pour le moment, le **Président du Consistoire de France, Mr. MERGUI**, est pris par la venue en France d'un Ministre. Dès la fin de cette venue, elle s'occupe du dossier. (5mn).

02 Mars 2011

- 14h25 : Appel à l'**OSE** au 01 53 38 20 11, **Mme KOSMANN** me fait comprendre qu'il ne se passera rien, qu'il n'y aura pas de contact téléphonique entre **Elodie** et son Papa comme convenu. **Elodie** ne veut pas malgré l'insistance de **Mme OSINSKI** et de sa maman. Je n'en crois pas un mot. Je lui rappelle que le **06 Juillet 2006, à 16h, Mme TARD**, une Educatrice en Milieu Ouvert, a appelé **Mr. Marc LAMBINET** à son hôtel pour lui dire qu'**Elodie** ne voulait pas parler à son Papa car elle avait peur de lui. Or, quelques mois plus tard, **Elodie** voit son Papa dans un **Relais Parents/Enfants** de Montrouge (92) et lui dit qu'elle n'est pas au courant que son Papa avait essayé de lui parler au téléphone et que jamais elle n'a eu peur de son papa. **QUID ?** Donc, nous en déduisons que c'est l'**OSE** qui ne veut pas qu'**Elodie** communique avec son Papa et non le contraire. « Mmmm, Mmmm », de la part de **Mme KOSMANN**. Elle me dit que les problèmes familiaux sont difficiles à résoudre. Ce n'est pas vrai, **Mme KOSMANN, Elodie** était heureuse, elle voyait son papa tous les 15 jours, plus, la moitié des vacances scolaires. **Elodie** était bien avec son papa. Il prenait sa fille le vendredi à 16h et la ramenait le dimanche à 19h. Tout était planifié par le papa. Il avait instauré un pont aérien entre lui et sa fille et il assurait tout et tout roulait sans problème jusqu'au **22 Juin 2006** lorsque vous avez enlevé **Elodie** à son Papa, sous prétexte qu'elle était en danger. **QUID ?** Si vous avez accepté de vous occuper de ce dossier, c'est que vous aviez auparavant fait une enquête et un rapport, où est ce rapport ? Où est l'enquête ? « Mmmm, Mmmm ». Sur quels critères **Mme DE MAXIMY** a-t-elle accepté de vous mandater ? Le Papa d'**Elodie** et ses Avocats n'ont jamais eu connaissance de ce rapport, ni de cette enquête. Si rapport et enquête il y a !

l'**OSE** a détruit l'amour affectif qu'il y avait entre **Elodie** et son Papa. Tous les dessins faits par **Elodie**, se trouvant sur le site de l'**ADIRE**, le prouvent. « Mmmm, Mmmm ». Pourquoi avez-vous emmené **Elodie** dans un camping, dans la Creuse où elle va vivre pendant 2 mois dans une caravane ? Pourquoi n'a-t-elle pas été dans une famille d'accueil comme le fait la **DASS** ? « Mmmm, Mmmm ». On n'est pas dupe, **Mme KOSMANN**, nous savons que derrière, il y a une structure opaque et que vous leur obéissez. Vous avez tous pensé à l'avenir de vos enfants et petits-enfants ? **NON** ? C'est dommage ! **Mr. SALFATI**, bientôt, il va y avoir une entrevue devant un Magistrat, Ah bon, pourquoi ? Puisque le dernier jugement a été prononcé jusqu'en **Mai 2012**. Pourquoi ce nouveau passage devant un Magistrat ? Vous avez l'intention de vous débarrasser de ce dossier pour les 16 ans d'**Elodie**, « non » me réplique-t-elle. Pourquoi alors ? Je sens qu'elle en a dit de trop. « Mmmm, Mmmm ». Le 02 Décembre 2010, je suis entré en contact avec la **Communauté juive** ; le **Consistoire de Paris**, le **Consistoire de France**, le **Grand Rabinat** et l'**OSE**. Eh bien à ce jour il n'y a eu aucune avancée, rien à bougé. Tout est figé. Tout le monde fait barrage et ne veut pas se mêler de cette histoire. Si **Elodie** ne veut pas parler à son Papa, donnez lui mon téléphone et qu'elle me parle, elle me connaît bien. Je saurai ce qu'il en ait et j'en tiendrais informé son Papa ou alors, **Mme OSINSKI** a le N° de téléphone de **Mr. Marc LAMBINET**, Eh bien qu'elle le donne à **Elodie** et quand celle-ci se sentira prête, elle appellera son Papa. Qu'en pensez-vous ? « Mmmm, Mmmm ». Elle ne dira plus rien. J'arrête le monologue et lui dis que je la rappellerai plus tard. Au revoir, **Mme KOSMANN**. Au revoir, **Mr. SALFATI**. (entretien 20mn).

07 Mars 2011

- 10h30 : Appel à l'**OSE** au 01 53 38 20 11, **Mme KOSMANN** n'est pas disponible, rappelez cet après-midi (2mn).
- 10h33 : Appel à l'**OSE** au 01 53 38 20 21, la secrétaire de **Mme OSINSKI** ne veut pas répondre à la question que je lui pose, à savoir : **Elodie** a eu au 1^{er} trimestre scolaire, 8 demi-journées d'absence, QUID ? **Elodie** a eu du début Janvier 2011 aux vacances d'hiver, soit environ 6 semaines, 31 demi-journées d'absence, QUID ? Je dois voir cela avec **Mme KOSMANN**, c'est elle qui s'occupe du dossier. (3mn).
- 10h37 : Appel à l'**OSE** au 01 53 38 20 20, **Mme HALIMI**, la secrétaire du Directeur Général, **Mr. FAJNZYLBURG**, ne peut rien faire, son patron ne gère pas ce dossier. Je dois voir avec les personnes compétentes qui s'occupent du dossier. (2mn).
- 10h40 : Appel au **Consistoire de Paris** au 01 40 82 26 27, la secrétaire me répète que le **Consistoire** n'est pas compétent et que **Mr. SANDLER** ne m'a pas appelé car il ne peut avoir le téléphone de **Mr. GUTHMAN**. Quant au dossier, il n'a pas la compétence, il n'a pas lieu de faire quoi que ce soit.

- 10h44 : Appel au **Consistoire de France** au 01 49 70 88 00, **Mme GERME**, secrétaire de **Mr. Le Président du Consistoire de France, Mr. MERGUI**, est occupée, je dois rappeler dans 15mn. (2mn)
- 11h00 : Appel au **Consistoire de France** au 01 49 70 88 00, **Mme GERME** en a fini avec les visites officielles, elle s'occupe de ses dossiers. Par contre, elle n'est pas convaincue que cela aboutira à quelque chose car l'**OSE** est une structure indépendante et **Mr. MERGUI** ne peut obliger **Mr. GUTHMANN** à laisser son numéro de téléphone et s'ingérer dans les affaires de l'**OSE**. Je lui parle du problème des absences répétées d'**Elodie** à son collègue, que c'est grave et que personne ne veut en parler. Je lui dis aussi les raisons pour lesquelles l'**OSE** est impliquée dans ce dossier, elle est abasourdie et dit que cette histoire la dépasse. Je lui explique que derrière, il y a une structure opaque et lui demande d'en parler autour d'elle, cela fera peut-être bouger les choses. Je lui dis que depuis 3 mois, je suis devant un mur de silence, personne ne veut se mêler de cette histoire. Elle me dit de faire appel à la **Justice Française**, je lui réponds que c'est elle qui a donné mandat à l'**OSE**. Elle me dit de m'adresser aux **Médias**, je lui réponds qu'aucun média ne veut se mêler de cette affaire. (15mn).
- 15h00 : Appel à l'**OSE** au 01 53 38 20 11, **Mme KOSMANN** n'est pas disponible, elle est en rendez-vous. J'explique à la secrétaire que nous venons d'apprendre qu'**Elodie** a eu, au 1^{er} trimestre fin 2010, 8 demi-journées d'absence non justifiées et que pour le début de l'année 2011 jusqu'aux vacances d'hiver, soit 6 semaines, elle est à 31 demi-journées d'absence non justifiée. C'est un scandale ! Aujourd'hui, **Elodie** n'est pas à l'école. Que faites-vous ? Ce qui se passe est très grave, on ne sait pas où elle est. C'est une disparition. L'**OSE** est responsable de ce qui se passe car tout a commencé lorsque l'**OSE** a enlevé **Elodie** à son Papa. Vous avez détruit le lien affectif entre **Elodie** et son papa. **Elodie** ne fait plus rien à l'école, elle est détruite à cause de vous. L'école envoie des messages SMS à sa maman et elle ne répond jamais ! Où est **Elodie** ? Que se passe-t-il ? Je veux parler à **Mme KOSMANN**. Dites-lui que si elle ne fait rien pour **Elodie**, cela va barder. Regardez dans quel état est **Elodie**, c'est ça le social à l'**OSE** ! Dites à **Mme KOSMANN** de m'appeler, au revoir. (10mn)

08 Mars 2011

- 11h23 : Appel à l'**OSE** au 01 53 38 20 11, **Mme KOSMANN** est au courant de mes appels d'hier, je ne dois pas m'affoler, **Elodie** n'a pas disparu, les absences sont en partie dûes aux professeurs mais c'est vrai, il y a un problème, ce n'est pas normal qu'**Elodie** ait autant d'absence mais vous comprenez, c'est l'âge ingrat, à cet âge, il est difficile de gérer. **NON, Mme KOSMANN**, ce n'est pas cela, **Elodie** était heureuse **avant le 22 Juin 2006**, vous l'avez enlevé à son Papa, vous l'avez emmené dans un camping, dans la Creuse où elle vivra pendant 2 mois dans une caravane, à 10 ans et demi !

Oh, vous savez monsieur, elle était avec une famille d'accueil. **C'est faux, Mme KOSMANN**, ce n'est pas la version que nous avons. **Elodie** était bien dans une caravane, dans un camping, et pas dans une famille d'accueil comme le fait la **DASS**. Vous avez tout détruit. Et là, vous ne pouvez pas accuser le Papa, il n'a plus aucun contact téléphonique avec sa fille **depuis le 17 Janvier 2008 !** Mmmm, Mmmm. **Mme KOSMANN** ne dit plus rien, sauf ces petits Mmmm, Mmmm. **Elodie** ne fait plus rien à l'école, c'est une catastrophe. C'est la faute de l'**OSE** et de la structure opaque qu'il y a derrière vous car nous ne sommes pas dupes, on sait que c'est à **Tel -Aviv** que vous rendez des comptes. Pourquoi **Elodie** a 31 demi-journées d'absence ? Pourquoi sa maman ne répond-elle pas aux SMS ? Que fait l'**OSE** ? (7mn).

11 Mars 2011

- 10h05 : Appel à l'**OSE** au 01 53 38 20 11, **Mme KOSMANN** est indisponible. Je l'informe de votre appel, monsieur, elle vous rappelle, au revoir.
- 10h10 : Appel à l'**OSE** au 01 53 38 20 20, **Mme DESCHAMPS**. Je lui dis qui je suis, elle m'arrête tout de suite et me dit qu'elle ne s'occupe plus de ce dossier depuis 5 ans. Je lui dis que je sais que c'est **Mme KOSMANN** qui s'en occupe mais que je voulais la tenir au courant de la situation désastreuse d'**Elodie** qui, grâce à l'**OSE**, était totalement détruite alors qu'elle était heureuse avec son Papa avant le **22 Juin 2006** et qu'aujourd'hui **Elodie** ne fait plus rien à l'école, que c'est un désastre et que depuis le début de l'année 2011, elle est à 31 demi-journées d'absence non justifiées et que l'on ne peut accuser le Papa d'être le responsable, n'ayant plus aucun contact téléphonique avec **Elodie** depuis le **17 Janvier 2008**. Monsieur, je vous écoute mais c'est votre version des faits. **NON**, Madame ce n'est pas ma version, ce sont les faits, c'est du concret, c'est vérifiable. Ses notes à l'école sont catastrophiques. Voilà le résultat de votre travail, d'il y a 5 ans ! Mmmm, Mmmm. J'ai entendu votre version, je n'ai pas à vous répondre. Au revoir, Monsieur. (10mn)
- 10h30 : Appel à l'**OSE** au 01 53 38 20 20, je demande **Mme TARD**, elle est en audience.
- 10h35 : Appel à l'**OSE** au 01 53 38 20 20, je demande **Mme BOZZIA**, on m'annonce qu'elle est partie en retraite depuis 3 ans.
- 10h40 : Appel à l'**OSE** au 01 53 38 20 20, je demande **Mme GODEFROY**, elle n'est pas disponible. Je me présente et tout de suite, la secrétaire me dit que **Mme GODEFROY** ne s'occupe plus de ce dossier. Je lui dis que je le sais et qu'aujourd'hui, c'est **Mme KOSMANN** qui gère ce dossier mais que je l'appelais pour l'informer du désastre qu'a causé leur travail d'il y a 5 ans alors qu'**Elodie** était heureuse avec son Papa. (Elle met le haut-parleur). Aujourd'hui, **Elodie** ne fait plus rien à l'école, elle est à 31 demi-journées d'absence depuis le début de l'année 2011, c'est une catastrophe, et vous ne

pouvez pas dire que c'est la faute de son Papa. Monsieur, vous êtes qui par rapport à **Elodie** ? je suis le **Président du Comité de Soutien à Elodie LAMBINET**, son « tonton d'adoption » et le meilleur ami de son Papa. Monsieur, je n'ai pas à écouter ce que vous dites, je ne suis pas habilitée à vous répondre. Mais, vous êtes habilitée à quoi, au juste car **Elodie** est détruite suite à votre travail effectué il y a 5 ans. Monsieur, je n'ai pas à vous écouter, vous n'avez qu'à vous adresser aux personnes compétentes qui s'occupent de ce dossier. Nous ne nous occupons plus de ce dossier. Au revoir, Monsieur. (Elle est très fâchée et très énervée). (7mn)

- 10h50 : Appel à l'**OSE** au 01 53 38 20 11, **Mme KOSMANN** est indisponible, elle est en formation interne prévue fin de matinée, mais elle est au courant de votre appel, le message a été transmis. Au revoir, Monsieur. (2mn)

14 Mars 2011

- 9h58 : Appel à l'**OSE** au 01 53 38 20 11, **Mme KOSMANN** est indisponible. Elle est en réunion toute la journée. Appelez demain. (2mn)
- 10h00 : Appel à l'**OSE** au 01 53 38 20 20, je demande **Mme TARD**, elle est en réunion exceptionnelle. Appelez en début d'après-midi, vers 14h. Je rappellerai demain. (2mn)
- 10h02 : Appel au **Consistoire de France** au 01 49 70 88 00, **Mme GERME** n'est pas arrivée, appelez plus tard. (2mn)
- 10h04 : La cabine téléphonique dans laquelle je me trouve sonne ! Je décroche et j'entend : Bip - Bip - Bip. Je raccroche ! QUID ?
- 10h06 : Appel au **Consistoire de France** au 01 49 70 88 00, je demande la secrétaire du **Grand Rabbin de France, Déborah**. Elle m'annonce que le **Grand Rabbin de France** ne donnera pas de suite à mon courrier (voir rubrique « Merci - lettre à Grand Rabbin » sur <http://www.adire.us/>). Je lui redis qu'**Elodie** est en danger, que nous savons que derrière toute cette histoire, il y a **Tel-Aviv** et que l'on ne peut les laisser détruire cette enfant simplement parce que son papa a voulu protéger sa fille comme l'aurait fait n'importe quel papa. Mmmm, Mmmm. C'est ça le peuple juif et sa « **Shoah** ». C'est comme ça qu'il s'y prend pour détruire un homme, en s'en prenant à sa fille ! Je m'excuse Monsieur, mais je ne sais quoi vous dire, je suis obligée de vous laisser, j'ai d'autres appels. Au revoir, Monsieur. (7mn)
- 10h40 : Appel au **Tribunal de Grande Instance de Nanterre (92)** au 01 40 97 10 36, la Greffière du **Juge BARANGER**, Juge des Enfants. Je lui demande de me confirmer le N° de fax du Juge car j'ai un collègue des Etats-Unis qui essaie en vain d'envoyer un fax et il y a toujours quelqu'un qui répond ; Elle me confirme le N°: 01 40 97 11 78 et me demande si c'est **Mr. LAMBINET**, je lui confirme que oui. Elle me confirme également qu'elle a bien reçu son fax, la semaine dernière, je lui dis que je suis au courant, ayant appelé le TGI pour

confirmation. Mais aujourd'hui, cela semble difficile de faxer un papier. Elle me répond qu'elle ne comprend pas et me dit au revoir. (4mn)

- 10h48 : Appel au **Tribunal de Grande Instance de Nanterre (92)**, au 01 40 97 10 36, après avoir eu **Mr. LAMBINET**. Je demande à la Greffière si elle a reçu le fax de **Mr. LAMBINET**, elle m'envoie balader, en me disant que le fax n'est pas dans son bureau, que si **Mr. LAMBINET** veut savoir, il n'a qu'à appeler lui-même, qu'elle n'a pas à me répondre car je ne suis pas dans la procédure. Au revoir, Monsieur et elle raccroche. QUID ? (5mn)

15 Mars 2011

- 10h35 : Appel au **Consistoire de France** au 01 49 70 88 00, **Mme GERME** est absente pour la journée. Appelez demain. (2mn)
- 10h45 : Appel à l'**OSE** au 01 53 38 20 11, **Mme KOSMANN** est en réunion. Beaucoup de travail. Elle sera absente pendant 3 jours. A contacter la semaine prochaine. (2mn)
- 10h47 : Appel à l'**OSE** au 01 53 38 20 20, **Mme TARD** est en réunion. Appelez cet après-midi. (1mn)
- 10h49 : Appel au **Centre Médico-Psychologique** de Boulogne-Billancourt (92) au 01 46 03 04 24, **Mr. Le Docteur CHARBIT**, dont nous utilisons son excellente méthodologie, à savoir, faire des rapports sans rencontrer les personnes concernées, est en arrêt maladie et ses collègues ne savent pas pour combien de temps ! QUID ? **Mme VERSEUX** est en réunion. Je laisse mes coordonnées et mon nom pour qu'elle me rappelle afin que je lui donne des nouvelles fraîches d'**Elodie** dont elle s'est occupée, il y a quelques temps. (3mn)
- 10h52 : Appel au **Relais Enfants/Parents** de Montrouge (92) au 01 46 56 29 10, **Mr. ZAMPARINI** est absent, il sera présent le Samedi 19 Mars, sa ligne directe est le 01 46 56 38 78. (3mn)
- 10h55 : Appel à la **Dépêche de Toulouse** au 05 62 11 33 00, je demande le responsable qui réceptionne les E- Mail du « hub@ladepeche.fr », on me donne son nom, **Mr. Hervé MONZAT** et je dois le rappeler vers 15h au N°05 62 11 33 29. (3mn)
- 15h05 : Appel à la **Dépêche de Toulouse** au 05 62 11 33 29, **Mr. Hervé MONZAT** me dit qu'il ne s'occupe pas de ce genre de dossier et m'envoie vers le « **hub31, Haute-Garonne locale** » qui ne comprend pas n'étant pas habilité à traiter ce genre de dossier, une fois que je lui ai dit les grandes lignes. Elle me renvoie vers **Mr. Hervé MONZAT** qui est le bon interlocuteur. Il est absent, il est en réunion, alors que je viens de l'avoir il y a à peine 2mn ! j'explique à nouveau la situation à son collègue qui prend note de mes coordonnées afin qu'il me rappelle, j'attends toujours ! (10mn)

- 15h20 : Appel à l'**OSE** au 01 53 38 20 20, **Mme TARD** est en entretien. Je laisse mes coordonnées à sa secrétaire pour qu'elle me rappelle. J'attends toujours. (3mn)

Nous interrompons notre **Compte Rendu au 17 Mars 2011**, pas par manque de motivation, mais parce que le Vendredi 18 Mars 2011, c'est jour de « SHABAT » , ensuite c'est le « WEEK-END » , ensuite il y a les « CONGES » , les « VACANCES » , les « PONTS » , les VIADUCS » et les « TUNNELS » ... Si tout va bien on se retrouve au « prochain numéro » dans quelques siècles ... Pendant ce temps, quelques uns auront bien vécu tranquillement en toute impunité ... Ainsi va la Société Française !

Tous nos remerciements au **Dr. CHARBIT du Centre Médico-Psychologique** de Boulogne-Billancourt (92) : ***nous avons appliqué ici « sa méthodologie » !***

Marc SALFATI

*Président du Comité de Soutien à Elodie LAMBINET
Membre Fondateur, Président du Bureau Exécutif de l'A.D.I.R.E.
<http://www.adire.us/>*